

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les enfants doivent prévoir une tenue sportive pour participer aux activités. Ils peuvent également s'équiper d'un petit sac à dos avec une collation, une bouteille d'eau et un k-way.

Les absences, retards ou arrivées tardives exceptionnelles doivent être signalés aux animateurs.

Si un enfant doit quitter prématurément l'atelier, les parents doivent signer une décharge de responsabilité spécifique.

INSCRIPTION

La création et/ou la mise à jour du compte famille sur le Portail Famille est obligatoire.

Les pièces justificatives suivantes doivent être déposées pour l'année scolaire en cours avant le 1^{er} atelier :

- justificatif des vaccinations DTP et coqueluche ;
- attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident.

L'inscription est mensuelle (entre le 1^{er} et le 25 du mois pour le mois suivant) avec obligation de réserver tous les mercredis.

Pour le mercredi 9 septembre (1^{ère} séance), réservation à titre dérogatoire jusqu'au mardi 8 septembre 22 Heures.

L'espace jeunesse est joignable si besoin au 04 67 58 15 62.

Courriel : espacejeunesse@saintgelydufesc.com

TARIFICATION

Participation entre 3.83€ et 8.33€ la séance

Tarification modulée en fonction des ressources et du nombre d'enfants à charge par foyer.

Le mois réservé est facturé, à l'exception des absences pour maladie ou motif grave et sérieux sur présentation d'une demande écrite et d'un justificatif.

CONTACT

En cas de nécessité (retard, absence, problème personnel...) les animateurs de l'atelier sont joignables au 06 42 32 30 50.

Le coordonnateur est joignable au 06 30 27 76 87.

ATELIER MULTI-ACTIVITÉS à dominante SPORTIVE

CM1 // CM2 2026 - 2027

Mercredi matin
(période scolaire de 8h30 à 12h30)



Saint-Gély-du-Fesc

La vie côté bien-être



RENTRÉE SCOLAIRE

2026 - 2027

Un atelier multi-activités à dominante sportive est proposé aux enfants scolarisés en classe de CM1 et CM2, le mercredi matin en périodes scolaires. La première séance est fixée au mercredi 09 septembre 2026.

Cette action en direction des pré-adolescents est directement rattachée à l'ALSH pour adolescents. Les ateliers sont gérés et encadrés par les animateurs du service jeunesse et sports.

Exemples d'activités*

➤ Sports de raquette

(badminton, speedminton, tennis, tambourin, pelote basque...)

➤ Sports collectifs

(rugby, handball, basket-ball, football, volley-ball...)

➤ Activités gymniques et artistiques

(acroport, danse, gym au sol, GRS...)

➤ Sports de cible

(tir carabine/pistolet laser, sarbacane, tir à l'arc...)

➤ Activités ludiques

(Olympiades, jeux de défis, jeux de ballons...)

Les objectifs principaux

- Initiation à la pratique d'activités physiques et sportives
- Découverte d'activités diverses et variées
- Développement de valeurs fondamentales comme l'esprit d'équipe, le respect, l'entraide, le goût de l'effort ainsi que la notion de plaisir et de bien-être.

DÉROULEMENT/FONCTIONNEMENT

Les enfants sont accueillis à l'Espace jeunesse situé au Pôle Jeunesse et Culture du Devois. Ils se rendront à pied ou en minibus aux installations sportives de la commune pour pratiquer les activités programmées.

PROGRAMME DE LA MATINÉE

De 8h30 à 9h : accueil et arrivée échelonnée dans les locaux de l'Espace jeunesse.

De 9h à 12h : atelier de multi-activités à dominante sportive.

De 12h à 12h30 :

- Retour au calme, temps libre à l'Espace jeunesse
- Transfert à l'ALSH les Galopins pour les enfants ayant réservé leur place pour le repas et l'après-midi.

LIEUX D'ACTIVITÉS

Les installations sportives de la commune (salles polyvalentes et M. Rio de l'Espace Georges Brassens...), le parc de Coulondres Philippe Eldridge, le parc Saint-Sauveur...

*Les organisateurs se réservent le droit de modifier l'organisation, les activités ou les lieux de pratique en fonction du nombre d'inscrits ou des conditions climatiques.